



COMMUNIQUÉ  
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

## **Une étape charnière pour l'accès à Internet haute vitesse dans Argenteuil est franchie**

**Lachute, le 27 juin 2019** – La MRC d'Argenteuil et Fibre Argenteuil unissent leurs voix afin de souligner le franchissement d'une étape charnière pour fournir un accès à Internet haute vitesse dans les milieux ruraux du territoire. En effet, le 15 mai dernier avait lieu l'assemblée générale de constitution de Fibre Argenteuil inc., organisme à but non lucratif (OBNL), dont la mission est de faciliter, fournir et maintenir des services de télécommunications au plus grand nombre de foyers. Le conseil d'administration de cet OBNL, légalement enregistré le 8 février 2018, émerge d'une volonté politique de la MRC d'Argenteuil et est composé de sept personnes, dont deux élus municipaux désignés par le conseil de la MRC. Regroupant des professionnels aux compétences complémentaires provenant de la région d'Argenteuil et de territoires limitrophes, le conseil d'administration de Fibre Argenteuil se compose comme suit :

- Benoît St-Jacques, président (expertise en comptabilité et en finance)
- Deny Ouellette, vice-président (expertise en ressources humaines)
- Stéphane Jourdain, secrétaire-trésorier (expertise en télécommunications filaires, intégration de logiciels et service à la clientèle)
- Pascal Comeau (expertise en droit des affaires)
- Jacques Nantel (expertise en marketing et en commercialisation)
- Danielle Parent (élue municipale et expertise en gestion de projets et en implantation de solutions logicielles)
- Denis Fillion (élu municipal et expertise en gestion de projets et en développement des affaires)

Rappelons qu'après des mois de travail intensif par l'équipe professionnelle de la MRC d'Argenteuil pour déposer des demandes de subventions, les gouvernements du Canada et du Québec annonçaient conjointement, le 27 novembre 2017, l'octroi de subventions totalisant 9,3 M\$ afin de mettre en œuvre un projet de déploiement de fibres optiques jusqu'au domicile pouvant rejoindre un potentiel de 4 250 foyers, principalement localisés dans la portion nord du territoire de la MRC. Ces subventions, provenant des programmes *Brancher pour Innover* du gouvernement du Canada et *Québec branché* du gouvernement du Québec, contribuent grandement et substantiellement à concrétiser ce projet global estimé à 16 M\$, dont la différence de 6,7 M\$ est assumée par le milieu et

les collectivités. Ces derniers investissements serviront notamment à assurer le démarrage de Fibre Argenteuil ainsi qu'à offrir les services de téléphonie et de télévision aux futurs abonnés.

Considéré comme étant l'un des enjeux majeurs de sa planification stratégique 2013-2017, la MRC est fière et très satisfaite de la grande qualité des administrateurs composant Fibre Argenteuil inc.: « La MRC est très enthousiaste de travailler étroitement avec ces personnes hautement compétentes et est convaincue qu'elles sauront remplir la mission et les objectifs et mener avec brio les opérations sur le réseau de fibres optiques appartenant à la MRC », a affirmé monsieur Scott Pearce, préfet de la MRC d'Argenteuil.

En plus d'offrir des services concurrentiels aux autres télécommunicateurs, Fibre Argenteuil souhaite se démarquer par sa proximité avec le milieu : « Nous souhaitons que la population développe un sentiment d'appartenance à l'organisme et, qu'à terme, Fibre Argenteuil soit synonyme de fierté et de solidarité régionale », de dire le président de Fibre Argenteuil, monsieur Benoît St-Jacques.

Inutile de mentionner que le siège social de Fibre Argenteuil sera localisé à Lachute et que cet organisme créera des emplois spécialisés en plus de favoriser le développement économique et social dans Argenteuil. Dans les prochains mois, Fibre Argenteuil procédera à l'embauche d'un(e) directeur(trice) général(e), entamera la création de son site Internet et effectuera un choix quant aux locaux que les ressources professionnelles occuperont.

La MRC d'Argenteuil et Fibre Argenteuil relèveront ensemble ce défi en travaillant de concert afin de faire de ce projet structurant un important succès collectif et une grande fierté pour les argenteuilloises et argenteuillois.

Selon les modalités des programmes gouvernementaux, la MRC et Fibre Argenteuil ont jusqu'au 31 mars 2021 pour offrir le service Internet haute vitesse aux 4 250 résidences ciblées dans ce projet de déploiement.

-30-

**Source :** MRC d'Argenteuil et Fibre Argenteuil

**Pour information :**

Fibre Argenteuil inc.

450 207-8030

[info@fibreargenteuil.com](mailto:info@fibreargenteuil.com)